

Licence Professionnelle - Mention « Métiers des administrations et des collectivités territoriales »

Parcours type "Métiers de l'administration territoriale"

Enseignements et contrôle des connaissances : 2024-2028

Modalité de calcul de l'année universitaire :

- * La pondération de chaque UE au sein d'un BCC est équivalente au nombre de crédits ECTS qui lui sont associés.
- * La pondération de chaque BCC pour le calcul de la moyenne annuelle est équivalente au nombre d'ECTS associés.

		Volume horaire de l'année (h) :			452,00	
Premier semestre		Volume horaire du semestre 1 :		192,00	ECTS :	30
Matières	Organisation pédagogique		Modalités de contrôle de compétences et de connaissances			
	TD	Cours	CT/CC	ECTS	Nature	Durée
BCC 1 Connaître le cadre juridique et les moyens d'actions des collectivités territoriales						
UE obligatoires						
UE 1 Le cadre juridique des collectivités territoriales						9
Les collectivités territoriales		48,00	CT	9	écrit	3h
L'intercommunalité		12,00				
UE 2 Les moyens d'actions des collectivités territoriales						9
Les acteurs et les actes des collectivités territoriales		21,00	CT	9	écrit	3h
Les finances et les modes de gestion des collectivités territoriales		27,00				
Les contrôles de l'action des collectivités territoriales		12,00				
BCC 2 Découvrir la pratique professionnelle au sein des collectivités territoriales						
UE obligatoires						
UE 3 Méthodes professionnelles						6
Méthodes de travail d'équipe		12,00	CC	6		
Positionnement professionnel		12,00				
Ecrits professionnels		12,00				
UE 4 Suivi Stage						6
Suivi recherche de stage		12,00	CC	6		
Suivi en collectivité		12,00				
Simulations professionnelles		12,00				

Deuxième semestre		Volume horaire HETD du semestre 2 :		260,00	ECTS :	30
Matières	Organisation pédagogique		Modalités de contrôle de compétences et de connaissances			
	TD	Cours	CT/CC	ECTS	Nature	Durée
BCC3 Acquérir des connaissances spécialisées						
UE optionnelles						
<i>1 option à choisir parmi les 3 suivantes : + UE 5</i>						
UE 4 option Finances locales et commande publique						
Les finances locales		48,00	CT	9	écrit	3h
La gestion financière		30,00				
La commande publique		42,00				
Restitution expérience professionnelle		12,00				
UE 4 option Règles et pratiques de l'urbanisme						
Planification et application du droit des sols		70,00	CT	9	écrit	3h
Aménagement et contentieux des sols		50,00				
Restitution expérience professionnelle		12,00				
UE 4 option Management des ressources humaines						
Management administratif des ressources humaines		70,00	CT	9	écrit	3h
Management stratégique des ressources humaines		50,00				
Restitution expérience professionnelle		12,00				
UE 5 Projet Tuteuré						
Méthode du projet tuteuré		24,00	CT	6	Oral	30 mn
Suivi du projet tuteuré		24,00				
BCC 4 Approfondir la pratique au sein des collectivités territoriales						
UE obligatoires						
UE 6 + UE7						
UE 6 Rapport de stage						
Suivi méthodologique		18,00	CT	9	Oral	30 mn
Méthode du rapport de stage		12,00				
UE 7 Accompagnement professionnel						
Préparation au concours de rédacteur		18,00	CC	6		
Méthodologie de recherche d'emploi		12,00				
Simulations professionnelles		20,00				

Matières mutualisées entre le parcours en FI et celui en apprentissage